

Réf: Dossier 239268

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AK-TRANS SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROGOBI, Lot 343, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AK-TRANS SARL »

Objet : TRANSPORT EN TOUT GENRE (MARCHANDISES, PERSONNES, ETC..), DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROGOBI, Lot 343, Ilot 37

Dirigeant(s) M KONE AROUNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08799 du 09/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58007/GTCA/RC/2023 du 09/08/2023

